

BLOC-NOTES

Décembre 2009

LE « Petit Plus » VOUS PROPOSE D'AGIR

- Mise en place d'un programme de tri sélectif innovant pour chaque poste de travail
- Constitution d'une « équipe verte » au sein de votre entreprise et accompagnement de l'ensemble de vos collaborateurs dans cette nouvelle démarche environnementale
- Collecte des conteneurs mis à disposition dans vos locaux
- Pesée systématique, analyse de votre gisement de papier et rapport périodique
- Valorisation des différentes sortes de papiers dans nos locaux (sur-tri)

Contact

Le Petit Plus
Mai linh DOUSSOT

Responsable du développement

06 68 90 05 74

17 rue Gabriel Péri – 93200 Saint-Denis

Tél : 01 48 27 52 37 – Fax : 01 58 34 59 01

Mai-linh.doussot@lepetitplus.net – www.lepetitplus.net

Adhérer à l'APF

Devenez acteur de vos projets en adhérant à l'Association des Paralysés de France et en vous abonnant au magazine Faire Face.

Tarifs :

Adhésion d'un an à l'APF : 25 euros

Abonnement pour un an à Faire Face : 31 euros



Besoin de vous changer les idées ?

Votre délégation est partenaire de l'association « Au bout du fil ». Cette association vous offre un moment de convivialité, de liberté de parole et d'échange par téléphone. Gratuit et accessible à chacun, le service garantit la confidentialité des échanges et l'anonymat.

N'hésitez pas à contacter :

Pierre-Yves au 01 30 10 60 68 pour plus de renseignements.

Adhésion gratuite à l'APF

Les jeunes âgés de 18 à 25 ans, n'ayant jamais adhéré en 2009 ni les années précédentes, peuvent bénéficier pour un an d'une adhésion gratuite. Un abonnement au journal « Faire Face » au prix exclusif de 5 euros leur sera également proposé.

Condoléances

Nous tenons à présenter nos sincères condoléances aux proches de Mme Suzanne Moreau et de Mme Françoise Romary.

L'ESAT APAJH 95

L'ESAT APAJH 95 « Les Ateliers des Hauts de Cergy » a ouvert ses portes le 3 janvier 2008. Ce nouvel établissement prend en charge des personnes handicapées par la maladie mentale.

Dans le cadre de leurs activités il existe :

→ un atelier de reprographie qui est en capacité de vous fournir vos cartes de visite, votre papier à entête, vos mailings, de la mise sous plis, la reproduction de documents,...

→ un atelier de repassage à destination des entreprises dans le cadre d'une prestation de conciergerie et pour les particuliers.

Pour tous renseignements supplémentaires veuillez vous adresser :

ESAT APAJH 95

1 place de la Vesprée

95 000 Cergy

Tél. : 01.34.32.29.59



Zoom 95



EVÉNEMENT « Barbara » p.14

Sommaire

Les Grands Moments.....	p.2
Le conseil départemental	p. 3 à 5
Pôle revendication	p. 6 à 10
Pôle administratif	p. 11 et 12
Pôle initiatives	p.13 et 14
Participer	p.15
Bloc-notes	dos

Espoir mais vigilance pour l'avenir

Vous l'avez sans doute lu ou entendu le dispositif PAM est enclenché à partir du département du Val d'Oise ! Il est évident que notre avenir est éclairci sachant que sa mise en place est programmée à partir du 1er janvier 2011.

Ceci étant soyons vigilants et restons attentifs car le chemin risque d'être encore long et difficile. Des mesures transitoires ont été annoncées d'ici le lancement des premiers transports PAM. Nous sommes prêts et les attendons donc avec impatience.

Pour l'heure d'autres préoccupations nous inquiètent au quotidien. Il semble très difficile de nous faire entendre auprès des différents députés et sénateurs du département. Le collectif inter associatif 'Ni pauvres ni soumis' est bien décidé à devenir plus vindicatif.

Nous serons présents à nouveau dans plusieurs communes du département pour sensibiliser les élus mais aussi tous les Valdoisiens à l'accessibilité. De nouvelles actions 'Accéder 7 exister' seront engagées dans les prochaines semaines.

Mais revenons à ce qui fut l'évènement important de notre département : les Uchroniales à la mairie de Cergy-Pontoise. Ce festival de l'Imaginaire a brillé de tous ses feux grâce au rassemblement de créateurs, acteurs, auteurs, poètes, joueurs, lecteurs, animateurs. En passant des conférences aux jeux de rôles, les petits et les grands, ravis de cette journée magique auraient voulu poursuivre à l'infini...

Tous unis, nous vous présentons aussi sincèrement que chaleureusement nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2010



Jocelyne Dessajan
Représentante du Conseil Départemental

APF Délégation du Val d'Oise - 4, rue George V - BP 20078 - 95603 EAUBONNE CEDEX - Tél. : 01 30 10 60 60

Directrice de la publication : Nathalie Martin - Création et maquette : Elise Legrand
Photos : Aurélie Carbillet, Karim Kerbouba, Alicia Ledaniel, Philippe Cartron. Septembre 2009



LES GRANDS MOMENTS

DOSSIER
SPECIAL



Parmi les artistes figuraient « Les Souffleurs » un commando poétique murmurant aux oreilles des visiteurs de doux contes enchanteurs...



Vous pouvez d'ores-et-déjà consulter la liste des gagnants pour chaque catégorie sur le site Internet « Les Uchroniales » (rubrique « concours ») :

www.uchroniales.com

LES UCHRONIALES

Il était une fois en l'an 2009...

C'était un samedi 21 Novembre, le soleil pointait ses rayons sur la terre en direction de l'Hôtel de Ville de Cergy.



Dans ce lieu, une horde d'exposants venue des quatre coins de la France et conviée par l'APF, venait exposer les peintures et narrer les histoires des Elfes, Ogres, Gargouilles et autres Créatures de l'Univers, qu'ils avaient pu un jour approcher de loin et même par chance diront certains, rencontrer. Le salon de l'imaginaire « **Les Uchroniales** » venait de prendre vie.

C'est ainsi qu'en ce jour, de nombreux auteurs, illustrateurs, peintres, créateurs, associations se mirent à la disposition des visiteurs afin de leur faire partager leur univers et leur goût pour l'imaginaire.

De nombreuses animations...

Tout au long de la journée, dès 10 h et jusqu'à 18 h les visiteurs auront pu s'initier aux jeux de rôles, à l'écriture en « langue Elfique » ...et assister à des conférences mais aussi, à la lecture de textes au travers de multiples univers.



RESULTATS DU CONCOURS

Remise des Prix

Enfin, la journée fut clôturée par le spectacle de l'atelier théâtre; suivi de la remise des prix du concours attaché à la manifestation sur le thème « Et si... ».



Un grand merci à Kevin Bokeili (auteur) qui s'est énormément investi dans l'organisation du jury. ✨

LETTRÉ D'UNE PARTICIPANTE

« Je tenais à remercier tous les organisateurs et membres du jury du concours de nouvelles que vous avez organisé dans le cadre du festival «Les Uchroniales»...

Mille mercis à vous de m'avoir permis de partager toutes ces émotions, dont celle de la remise des prix des juniors, qui je l'espère les encouragera à continuer à écrire de belles histoires. »

Sylvie Saily

PARTICIPER

LE MOT DES STAGIAIRES



Dara
Mascotte de l'APF 95

Woufff,
Pas le temps
de se reposer à l'APF
Val d'Oise ! Beaucoup de
travail nous attend dès
2010 !!!



Pierre-Yves DESCHARREAUX,
Chargé de mission communication
01 30 10 60 68
communicationapf95@yahoo.fr

Nouveau venu à l'APF, je remplace Elise Legrand durant son congé maternité.

Chargé de communication, j'anime entre autres les groupes Liens et Jeunes, mes deux premières semaines ayant été consacrées à l'élaboration du Zoom.

En attendant 2010 et pouvoir relever de nouveaux challenges avec toute l'équipe, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Pierre-Yves Descharreaux

Amis bénévoles et adhérents, les stagiaires 2009 font leur « come back » dans le zoom.

L'APF, c'est avant tout la rencontre d'une multitude de personnalités, aussi différentes que complémentaires. Ceci pourrait être notre slogan : « **nos différences nous rassemblent** ». Notre à l'APF c'est aussi et avant tout une grande expérience humaine. Nous connaissions le handicap, sans se rendre réellement compte de ce que cela impliquait dans la vie de tous les jours. Néanmoins, être handicapé n'est pas synonyme d'incompétence. Nous avons toutes en tête l'exemple de Pierre Firmin qui est complètement autonome en se déplaçant avec sa propre voiture, malgré le fait qu'il soit en fauteuil roulant.

Ce stage nous a aussi beaucoup appris sur nous-mêmes. Voir autant de difficultés nous a permis de relativiser quant à nos petits tracas du quotidien.

De plus, l'incompréhension d'autrui est assez choquante dans une société qui se dit ouverte d'esprit.

En tant que stagiaires, nous devons le respect à nos supérieurs, qui ne sont autres que les salariés de l'APF. Forcées de dire qu'ils sont gentils, nous les remercions pour la sympathie avec laquelle il nous ont accueillis durant notre stage. La notion de convivialité et de famille est très encrée dans cette association.

A toutes et à tous, un grand merci.

Fanny, Maria, Stéphanie, Laetitia et Désirée

BIBLIOTHEQUE

Bienvenue à vous tous qui désirez passer un moment avec nous, ou choisir un livre et repartir avec afin de le lire tranquillement chez vous.

De jour en jour, nos chers amis les livres couverts, numérotés, répertoriés, ont pris place et vous attendent.

Le premier vendredi de chaque mois, de 14h à 16h un atelier lecture est prévu avec un thème choisi.

Donc à bientôt pour cet échange littéraire.

Sylvie, Josette, Floriane, Caroline, vous attendent avec plaisir et sommes à l'écoute pour toutes questions ou demandes.

PÔLE INITIATIVES



Estelle BALIMA,
Chargée de mission développement
des actions d'intérêt collectif
01 30 10 60 62
aic.apf95@yahoo.fr



Pierre-Yves DESCHARRAUX,
Chargé de mission communication
01 30 10 60 68
communicationapf95@yahoo.fr

EVENEMENT



BARBARA

**Vernissage le 19 mars
2010, 18H30 à la délégation**

<http://atelierdebarbara.fr>

L'artiste

Née en 1969 dans une famille d'artistes, j'ai grandi en Aveyron puis, après un handicap survenu à l'adolescence, je me suis installée près de Montpellier.

La couleur et le dessin m'accompagnent depuis l'enfance et après plusieurs années de pratique au sein d'un atelier, j'ai compris que j'exprimais mes émotions principalement par le portrait. Un portrait c'est une histoire, une rencontre, une « gueule ». C'est aussi un peu de soi qu'on retrouve au détour d'un regard, d'une expression ou d'un angle. Mes portraits sont souvent des gros plans décalés et parfois étranges. C'est ainsi que je montre l'émotion que j'ai ressentie en croisant le regard du modèle...

Le stage : « Autoportrait à la manière de Barbara »

Attention 10 places maximum sont disponibles, dépêchez vous de vous inscrire grâce au bulletin joint à votre ZOOM

Description :

Le principe de base est la réalisation par chaque stagiaire de son autoportrait à la peinture acrylique, à partir d'une photo et dans le style de l'artiste (inspiré du fauvisme). Avant la pratique, à travers l'observation de quelques portraits et croquis de l'intervenante, on notera les bases de construction d'un visage et d'organisation générale des couleurs. Suivant le temps dont on disposera et de l'avancée des créations on pourra découvrir quelques notions d'histoire de l'art (le portrait, l'autoportrait et le fauvisme, mouvement pictural qui inspire le plus souvent Barbara).

Tarif :

30 euros pour chaque participant, pour les 2 jours.

Dates et lieu :

Samedi 20 et Dimanche 21 mars 2010, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h, dans les locaux de la délégation APF 95.



Bonjour à tous,

Pour cette fin d'année, quelques changements au sein de l'équipe, Pierre Yves remplace Elise, qui attend un heureux évènement pour le mois de février. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur ! Dès 2010, une nouvelle expo prendra place dans nos locaux, celle de l'artiste Barbara qui proposera un stage d'initiation au portrait adapté à tous les niveaux. Bien entendu les ateliers et groupes continuent... Venez nombreux ! Atelier Théâtre, Informatique, Mémoire, Parole, groupe Jeunes, groupe Liens et commission Loisirs et Rencontres....

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année. Rendez vous en 2010 !

Estelle et Pierre-Yves



CONSEIL DÉPARTEMENTAL

LES ETATS GENERAUX DES TRANSPORTS DU VAL D'OISE

Pes premiers Etats généraux du transport se sont déroulés les 18 et 19 septembre au Hall St Martin à Cergy Pontoise à l'initiative du Conseil Général afin de répondre aux différentes interrogations des habitants du département.

Le 18 septembre au cours de l'atelier « transport solidaire » Mme Masson directrice de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et Mr Broussy, conseiller général délégué entre autres fonctions, aux transports, ont confirmé la mise en place du PAM 95 d'ici janvier 2011. Un véhicule PAM, prêté par un autre département, était exposé près du stand du Conseil Général.

D'autre part le directeur des autocars Lacroix a précisé que tous les véhicules seront accessibles aux personnes se déplaçant en fauteuils roulants d'ici à la fin de cette année – actuellement 80 % le sont. -renseignez-vous- (un de ces bus était d'ailleurs exposé et testé par moi-même). De plus une rame du nouveau train de la ligne H était à la disposition des visiteurs. Ce train totalement accessible partira de la Gare du Nord et passera entre autres par Bouffémont, Persan Beaumont pour un terminus à Luzarches. Les quais des gares correspondantes sont en réfection afin que les quais soient accessibles.

Ces transports seront accessibles quel que soit le handicap. Voilà qui met du baume au cœur et relance nos espérances !

Jocelyne Dessajan

PAM 95 DEVIENT UNE RÉALITÉ À PARTIR DE JANVIER 2011

C'est avec un sentiment de grande satisfaction que j'annonce aujourd'hui : le dispositif PAM dans le Val d'Oise !

Cette mesure a été votée à l'unanimité début octobre en séance plénière du Conseil Général.

Il est clair et logique qu'un tel système de transport ne va pas pouvoir être opérationnel dans l'immédiat car la mise en place doit être le résultat d'études de tous les paramètres. Pour les besoins des usagers, un PAM – Citoyens sera donc créé.

Les transports réguliers vers certaines structures scolaires, vers les établissements (foyers occupationnels ou d'hébergement, lieux de travail en milieu protégé... seront assurés par un PAM – Etablissements.

Pour les personnes qui sont en mesure de se déplacer, quelle liberté ! Pouvoir se déplacer de façon presque autonome, je dis presque car il faudra se plier à quelques contraintes comme réserver bien à l'avance et respecter les horaires demandés par le transporteur.

En écrivant ces quelques lignes, aujourd'hui je réalise (moi qui me déplace en fauteuil roulant) que tout ceci deviendra une réalité à partir de janvier 2011 !

Jocelyne Dessajan



PERMANENCES DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DU HANDICAP

La MDPH du département à ouvert des permanences dans diverses Maisons du Département, et sur rendez-vous :

Le 1er mardi après-midi du mois, de 13h30 à 17h

Maison du Département, 5-7 rue Léon Godin 95260 Beaumont sur Oise tel 01 30 34 69 00

Le 2ème mardi après-midi du mois de 13h30 à 17h

MdD 36 av Joliot Curie 95142 Garges les Gonesse tel 01 34 53 58 40

Le 3ème mardi matin du mois de 9h à 12h

MdD 2 et 6 av de Paris 95600 Eaubonne tel 01 34 16 55 50

Le 1er mardi matin du mois de 9h à 12h

MdD 12 Bd Gambetta 95640 Marines tel 01 34 67 02 59

Tous les jours de la semaine sauf le jeudi matin de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

MDPH 2 av du Parc 95032 Cergy Pontoise tel 0 800 300 701

Permanence de l'APF à la MDPH sur RDV

3ème mardi du mois à partir de 16H
Contactez Valérie 01 30 10 60 64

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL APF DE LA RÉGION IDF

Voici un peu plus de 3 ans, un premier Conseil APF de la Région Ile de France a été mis en place. Ce Conseil est l'émanation des Conseils Départementaux qui désignent 2 personnes par département pour y participer. Certains adhérents qui ont la charge de représentations nationales ou régionales importantes complètent ce conseil et le Directeur Régional y participe avec une voix consultative.

Le rôle du Conseil APF de Région en quelques mots

Par délégation du Conseil d'Administration, le Conseil APF de Région :

- Met en œuvre les orientations politiques nationales de l'APF et définit les orientations politiques régionales,
- Organise parmi les adhérents la représentation politique de l'APF dans la région,
- Donne un avis préalable sur les projets à dimension régionale soumis au Conseil d'Administration,
- Valide les groupes «Initiative» de la région,
- Se tient informé de l'action des conseils départementaux, des délégations, des établissements et services des départements qui composent la région,
- Informe de ses travaux les Conseils Départementaux et, en lien avec ces derniers, les adhérents de la région.

Le Conseil APF de Région en action

En septembre, suite aux élections des Conseils Départementaux, un nouveau Conseil APF de la Région Ile de France a été constitué. Le 9 novembre 2009, j'ai été élu Représentant de ce conseil.

Mon premier objectif est de faire en sorte que ce conseil exerce toute l'influence politique que le Conseil d'Administration de l'APF lui a confiée.

La politique régionale de l'APF mérite d'être clairement définie et annoncée.

Le Conseil APF de Région disposera très prochainement d'un blog qui permettra le partage de l'information et donnera à tous la possibilité de réagir aux différents articles.

Dès le début de l'année 2010, le Conseil APF de Région proposera des actions communes à plusieurs départements (informations, réunions, revendications, événements associatifs : culturels ou festifs). Et il soutiendra l'action des « groupes initiatives » de région qu'il contribuera à constituer.



NOMINATON



JACKY DECOBERT,
Conseiller départemental
REPRESENTANT APF DE REGION

Jacky Decobert conseiller départemental très actif dont les compétences ne sont plus à prouver, a été élu Représentant du Conseil APF de Région, lors de la réunion du 9 novembre dernier.

Nous tenons à le féliciter de cette nomination. Les conseillers de la région Ile de France lui apporteront, sans aucun doute, l'aide nécessaire pour cette nouvelle mission. **Jocelyne Dessajan**

PÔLE INITIATIVES

GALETTE DES ROIS

vendredi 29 janvier 2010 à 17H30



SOIRÉE JEUX/ MEXICAINE

vendredi 5 février 2010 de 19h30 à 23h



La prochaine soirée sera sur le thème du Mexique ! Sortez vos sombreros et venez goûter tapas et burritos ! Nous jouerons ensuite à quelques jeux pour continuer la soirée ! Venez nombreux !

Tarif : 12 euros (le bulletin d'inscription est joint à votre zoom)

FLASH BACK

Sortie au parc des félins le 29 août

Pour finir les vacances en beauté quelques participants ont mis le cap vers le parc des félins.

- « C'est toi qui ronronnes ? »
- « Non, c'est le lion. »

Celui qui fait la sieste à 5 m de nous, derrière les 2 grillages qui nous protègent. On aurait presque envie de le caresser mais, en fait ils sont sauvages, les félins du parc.

A 60 kms seulement au sud de Paris, à 25 de Disneyland, on peut se croire en Afrique, en Asie ou à Madagascar...



Après un petit tour en train qui nous permet de voir une vidéo sur l'écologie puis un agréable pique-nique en plein air, longues et fraîches balades sous les arbres, au pays des félins : panthères, lynx, guépards... et le tigre blanc du Bengale ! 130 espèces gravement menacées.

Notre visite peut les aider dans la mesure où le Parc des Félins cofinance des programmes de protection de la faune. Donc, cette visite insolite est à la fois ludique et instructive.

A recommander chaudement, en particulier aux familles.

Catherine Dandrieux



Soirée Jeux / Pizza le 23 octobre

Après avoir mangé quelques pizzas, les tables de jeux se sont mises en place et les participants se sont divisés en trois groupes.

Dans une salle, certains se sont attablés autour de jeux de plateau où stratégie et perspicacité étaient de rigueur. Dans l'autre salle l'ambiance était au jeu de rôle où villageois et loups garous se sont rencontrés dans une lutte sans merci ! Pris par le jeu nous n'avons pas vu l'heure passer et à 1h du matin la délégation était toujours éclairée... Une soirée à refaire sans aucun doute !

Sortie Crim Expo le samedi 5 décembre

Tels des « experts » nous nous sommes retrouvés à la Cité des Sciences pour jouer et enquêter sur le meurtre d'un directeur de musée. Un corps sans vie retrouvé dans un bureau et six suspects... Désormais nous connaissons le coupable !



LES BENEVOLES

Réunions des bénévoles « Echanges et Rencontres »

Le but de ces réunions est de faire en sorte que nos bénévoles puissent mutualiser les différentes idées propres à la délégation.

La prochaine réunion aura lieu le 16 Janvier 2010 de 14h à 16h.

Merci de remplir le bulletin joint au Zoom à ce propos.



Validation des Acquis Bénévoles

Le bénévolat et les bénévoles ne peuvent plus être considérés comme « acquis ».

On le sait, et on l'entend de plus en plus, les bénévoles demandent des outils, des moyens et des stratégies pour vivre un engagement et une expérience de qualité et pour mener à bien leurs actions.

Les professionnels ont également besoin de retours afin d'assurer une gestion adéquate de l'action bénévole.

Identifier, évaluer et valoriser l'apprentissage informel ou non formel, et les compétences acquises grâce à un engagement associatif, sont des enjeux d'avenir.

Notamment, les trois ans d'expérience exigés pour la validation constituent pour les associations un argument de fidélisation des bénévoles.

L'impact attendu est la prise de conscience des compétences acquises dans ce cadre informel. Les associations peuvent accompagner le bénévole pour monter son dossier, participer au jury qui délivre la validation.

Il est nécessaire de développer une information adaptée, ainsi que des outils d'évaluation et de certification propres à ce secteur.

Nous souhaitons mettre en place cette validation pour ceux qui le désirent, n'hésitez pas à contacter Nadira au 01 30 10 60 63 ou à nous retourner le bulletin inséré dans le zoom.



Formation gratuite Finances et pédagogie

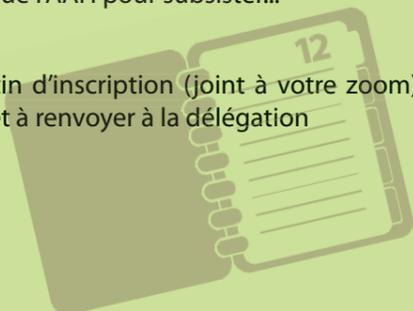
M. Blanchet de l'association Finances & Pédagogie se propose d'animer un atelier débat autour des thèmes :

- L'argent dans la vie, quel rapport avec l'argent ?
- Comment faire plus de projets avec les mêmes revenus ?
- Comment mieux utiliser sa banque ?

Des sujets importants, a fortiori lorsque l'on ne

perçoit que l'AAH pour subsister...

Le bulletin d'inscription (joint à votre zoom) est à remplir et à renvoyer à la délégation



CONSEIL DÉPARTEMENTAL

REJOIGNEZ LE GROUPE ÉTHIQUE

Cette année, nous abordons le rôle de l'accompagnant. Notre première réunion a été riche et nous a permis d'analyser en profondeur le rôle de l'accompagnant du point de vue de la personne handicapée.

L'une de nos réflexions nous a conduit à penser que **la méconnaissance du handicap est encore bien réelle** (parfois même chez les proches des personnes handicapées). Un très grand nombre de médecins croient connaître le handicap et n'ont en réalité qu'une « approche technique » de leurs patients. Il est bien difficile de comprendre le handicap quand on ne le vit pas de l'intérieur.



30 JANVIER 2010

- Notre première réunion a eu lieu le 26 septembre 2009 : le point de vue de la personne handicapée.
- Notre deuxième réunion a eu lieu le 5 décembre 2009 : le point de vue de l'accompagnant.
- La troisième réunion sera une réunion de synthèse sur l'évolution des relations entre l'accompagnant et la personne handicapée. Elle aura lieu le 30 janvier 2010. Vous y serez bienvenus.

MARS 2010

A la fin de chacune de ces réunions, nous réservons un moment pour ajouter des idées de scènes pour le théâtre forum, puisqu'une « Journée Ethique » sur le thème de l'accompagnant est envisagée vers le mois de mars. Elle comprendra une présentation de notre réflexion sur le rôle de l'accompagnant et une partie aussi développée que possible de théâtre forum pour illustrer ce thème.

VIE AFFECTIVE

En préparation du congrès de Bordeaux (en fait repoussé pour raison de grippe potentielle), nous avons déjà été amenés à vous inviter à des réunions de travail sur quelques thématiques sur les dix qui nous étaient proposées.

Nous revenons vers vous pour que vous puissiez exprimer vos ressentis, vos besoins, vos souhaits, sur le thème de la vie affective, intime et familiale.

Que l'on vive à domicile ou en établissement, que l'on soit seul ou en couple, que l'on soit handicapé de naissance ou en cours de vie, nous avons tous droit de choisir notre vie privée.

Nous avons tous droit de faire savoir ce qui fait obstacle à l'accomplissement de nos plus profonds désirs.

Si nous voulons faire changer les choses, il nous faut nous exprimer, pour ne pas laisser les « valides » décider de quels sont nos besoins, et lesquels seront satisfaits, ou facilités.

Nous vous proposons donc de participer à des groupes de réflexion qui auront lieu début 2010.

Si vous êtes intéressés, si vous souhaitez vous exprimer sur le sujet, nous vous remercions de vous faire connaître auprès de la délégation.



Monique TIBERGHIEN, suppléante au conseil départemental

PÔLE REVENDICATION



Gaël HOUEE

Chargé de mission Réseau / 01 30 10 60 66
reseaudepartemental_apf95@yahoo.fr

CLASSEMENT DES LIEUX PAR TAUX D'ACCESSIBILITE

1	La poste	72%
2	Salle des sports	71%
3	Salle des fêtes	71%
4	Piscine	67%
5	Commissariat	60%
6	Banques	60%
7	Cinéma	55%
8	Lieu de culte	50%
9	Sécurité sociale	48%
10	Bibliothèque	40%
11	Ecole, collège	39%
12	Mairie	38%
13	Gare	35%
14	Voirie	14%
15	Cabinets médicaux	14%

CARTON ROUGE

POUR LA VOIRIE

La voirie est encore un point faible de nos villes : 14% d'accessibilité !

Cela est d'autant plus préoccupant que les personnes handicapées de leur côté ont justement envie de sortir de chez elle pour vivre une vie de citoyen à part entière.

POUR LES CABINETS MEDICAUX

Egalement, 14% d'accessibilité pour les cabinets médicaux !

Cela constitue évidemment le second carton rouge de cette enquête.

ETUDE

L'accessibilité

L'accessibilité dans le Val d'Oise : un taux d'accessibilité inférieur à 45 % sur les 25 villes que nos adhérents ont évaluées !

Début septembre 2009, la délégation APF du Val d'Oise a lancé un grand questionnaire à destination des adhérents et des bénévoles de l'association, afin qu'ils nous informent sur l'accessibilité de leur ville.

33 réponses nous sont parvenues, ce qui nous a permis d'analyser 25 villes au total.

Une enquête similaire avait déjà été menée par la délégation en 2003. Il y a 10 villes en commun et 15 villes qui n'avaient pas encore été étudiées. Les deux enquêtes ne sont donc pas directement comparables.

Mais il ressort dans les deux cas un taux d'accessibilité inférieur à 50%

Classement des villes par taux d'accessibilité :

		% Accessible	% Difficilement Accessible	% Inaccessible
1	Villiers le Bel	89%	7%	4%
2	Bezons	84%	8%	8%
3	Sannois	77%	11.5%	11.5%
4	Cergy	73%	27%	0%
5	St Ouen l'Aumône	58%	16%	26%
6	Argenteuil	57%	28%	15%
7	Saint Gratien	56%	13%	31%
8	Herblay	51%	40%	9%
9	Andilly	50%	40%	10%
10	Eaubonne	50%	34%	16%
11	Baillet en France	45%	45%	10%
12	Sarcelles	45%	40%	15%
13	Baillet en France	45%	45%	10%
14	Montigny les Cormeilles	44%	33%	23%
15	Goussainville	40%	23%	37%
16	Enghien les Bains	38%	38%	24%
17	Cormeilles en Parisis	33%	33%	33%
18	Viarmes	33%	17%	50%
19	La Frette sur seine	28%	36%	36%
20	Beauchamp	25%	8%	77%
21	St Leu la Forêt	23%	15%	62%
22	L'Isle Adam	20%	53%	27%
23	Taverny	20%	13%	67%
24	Eragny sur Oise	15%	65%	20%
25	Montmorency	7%	23%	70%
Total		43.64%	27.60%	28.76%

PÔLE ADMINISTRATIF



Nadira AGOUNE

Attachée de délégation
01 30 10 60 63
dd.95@apf.asso.fr

L'année 2009 a été riche en expériences. Le moment fort a été le festival de l'imaginaire « les Uchroniales ». Le grand défi a été d'appréhender le handicap autrement, mettre en avant le fait qu'une personne en situation de handicap peut tout à fait sortir, parler, s'intéresser à autre chose qu'au « handicap ».

Cela a été une véritable réussite tant au niveau de l'implication des personnes en situation de handicap mais également de la mobilisation des personnes externes à l'APF. Un nouveau public a été touché.

« **Aucune carte du monde n'est digne d'un regard si le pays de l'utopie n'y figure pas** » Oscar Wild.

Voilà le message que nous voulions vous faire passer pour 2010.

Nadira



Christiane THIVOLLE

Secrétaire-comptable
01 30 10 60 67
dd.95-g@apf.asso.fr



Sami KALLOUCHI

Agent d'accueil
01 30 10 60 60
accueil95@apf.asso.fr

LA FETE DES BENEVOLES

Et c'est reparti !!!

Nous invitons nos bénévoles à se rassembler autour d'un buffet froid, DJ... à la salle de l'Orangerie d'Eaubonne le **23 Janvier 2010 de 13h à 19h** sur le thème « saveurs du monde ». Nous vous attendons nombreux. Nous mettons un point d'honneur à organiser cet événement afin de remercier ceux qui s'investissent tout au long de l'année.

Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à vous inscrire.

LA DÉMARCHÉ QUALITÉ

Nous avons démarré cette démarche avec un formateur professionnel avec lequel nous avons déterminé des thèmes de réflexion et d'évaluation :

- Les retombées humaines pour l'adhérent (utilité sociale de la délégation)
- Les réponses aux demandes individuelles (orientation)
- Le partage handicapés / non handicapés
- L'accueil
- Les activités de Loisirs (en tant que moteur)
- La démocratie Locale
- Les représentations
- Le climat et communication interne
- Les innovations potentielles
- La méta-évaluation

La prochaine réunion est prévue courant janvier 2010.

NOUS RECRUTONS DES STAGIAIRES

Profil recherché :

→ Riche de ses trois pôles (administratif, revendication, initiatives), la délégation met à la disposition des stagiaires ces services.

Pour plus de renseignements, contacter Nadira.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !!!

Chaque jour nous mettons tout en œuvre pour aider et soutenir les personnes en situation de handicap. Pour ce faire, nous recherchons des bénévoles pour des manifestations diverses, pour les forums, pour des opérations ressources (l'opération sourire, le marché de Noël...), pour l'envoi de notre bulletin trimestriel « Zoom », les sorties, les activités...

N'hésitez pas à contacter Nadira au **01 30 10 60 63**.

ACCEDER 7 EXISTER 2009 A MONTMORENCY

L'APF organisait jeudi 3 décembre 2009 une action de sensibilisation et de revendication sur l'accessibilité retardée de certaines villes.

La loi du 11 février 2005 oblige que tous les lieux accueillant du public soit accessibles pour 2015. Pour cela, les villes doivent établir des diagnostics sur l'étendu des travaux à accomplir. A l'heure actuelle, beaucoup de retard a été pris dans l'élaboration de ces diagnostics, et dans la mise en accessibilité des lieux.



L'action à Montmorency avait donc pour but de sensibiliser la population, et les commerçants de la rue Carnot à Montmorency au manque d'accessibilité des commerces de proximité. Nous avons placé des silhouettes représentant un fauteuil roulant rouge symbolisant l'inaccessibilité tout au long de la rue. Différents médias, tels Le Parisien, L'Echo, radio RGB, Val d'Oise TV ... ont relayé l'information.



LES CLOWNS ACTIVISTES

Les 28 et 29 octobre 2009, les adhérents, bénévoles et salariés du 91, 78, 92 et 95 ont participé à la formation proposée par les désobéissants au Château d'Achy près de Beauvais. Cette troisième formation portait sur les « clowns activistes ».

Le but de cette formation est de se former aux actions innovantes et originales dans la non violence. Cette forme d'action a déjà fait ses preuves lors des manifestations pour le PAM en juin 2009.



RAPPEL :

Comme vous le savez nous souhaitons éditer un répertoire des lieux médicaux accessibles dans le Val d'Oise. Si vous avez des adresses à nous communiquer, contactez Gaël Houée :

Tél. : 01 30 10 60 66

UNE REALITE ALARMANTE



Au moment où la loi HPST (portant sur la réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires) veut mettre en place les soins de premier recours utilisant un maillage constitué des cabinets médicaux, des pharmacies et autres acteurs de santé, la place des cabinets médicaux en dernière position (14% d'accessibilité) ne peut que nous alarmer quant au réalisme des dispositions de la loi dans ce domaine ! **N'oublions pas que le maintien à domicile des personnes handicapées dépend bien souvent des intervenants de proximité. Encore faut-il que ces soins soient accessibles !**

SENSIBILISATION DANS L'ENTREPRISE ERDF

Le jeudi 19 novembre 2009, la délégation a réalisé une sensibilisation dans les locaux de l'entreprise ERDF (Electricité Réseau Distribution France) à Pontoise, afin de sensibiliser les salariés au handicap moteur.

80 salariés se sont initiés à une mise en situation en fauteuils roulants et ont pu échanger durant toute la journée sur le thème du handicap et de l'entreprise. Cette action doit nous permettre, très prochainement, d'éditer une plaquette d'informations à destination de ces acteurs sur le handicap dans les entreprises.



APF EVASION

Vous êtes en situation de handicap moteur et vous souhaiteriez partir en vacances cet été, APF EVASION, le service vacances de l'APF organise chaque année des séjours adaptés pour les adultes et les enfants en situation de handicap.

La délégation APF du Val d'Oise reste l'intermédiaire entre le vacancier et APF EVASION.

Nous vous proposons si vous êtes intéressés pour partir avec cet organisme de vous recevoir lors des journées d'inscriptions à la délégation APF du Val d'Oise afin de constituer le dossier d'inscription et de vous informer sur les séjours ainsi que sur les aides financières dont vous pouvez bénéficier dans le cadre des bourses ANCV.

Si vous désirez recevoir le catalogue 2010 des séjours APF EVASION, n'hésitez pas à contacter Mlle FERRERO Valérie au 01 30 10 60 64 ou par mail : cadredevie.apf95@yahoo.fr

LES COMMISSIONS CADRE DE VIE

Le pôle cadre de vie organise plusieurs commissions ou groupe à la délégation APF du Val d'Oise :

- La commission logement le 1er mercredi de chaque mois de 10h à 12h.
- La commission transport le 1er jeudi de chaque mois de 14h à 16h
- Le groupe Access le 2ème mardi de chaque mois de 14h30 à 16h30
- La commission ni pauvres ni soumis le 4ème mardi de chaque mois de 16h30 à 18h00

LOGEMENT	TRANSPORT	GROUPE ACCES	NI PAUVRES NI SOUMIS
06/01/2010	07/01/2010	12/01/2010	26/01/2010
03/02/2010	04/02/2010	09/02/2010	23/02/2010
03/03/2010	04/03/2010	09/03/2010	23/03/2010
07/04/2010	01/04/2010	13/04/2010	27/04/2010
05/05/2010	06/05/2010	11/05/2010	25/05/2010
02/06/2010	03/06/2010	08/06/2010	22/06/2010
01/09/2010	02/09/2010	07/09/2010	21/09/2010
06/10/2010	07/10/2010	12/10/2010	26/10/2010
03/11/2010	04/11/2010	09/11/2010	23/11/2010
01/12/2010	02/12/2010	07/12/2010	21/12/2010

Les commissions « cadre de vie »



Valérie FERRERO

Chargée de mission Cadre de vie / 01 30 10 60 64 cadredevie.apf95@yahoo.fr

LE DROIT OPPOSABLE AU LOGEMENT

La loi 2007-290 du 5 mars 2007 institue le droit au logement opposable. Ce droit permet aux personnes défavorisées prioritaires d'avoir un logement garanti par l'Etat (Loi n°90-449 du 31 mai 1990). Cependant il faut résider sur le territoire français de façon régulière et ne pas être en mesure financièrement d'accéder à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir.

RAPPEL :

Un logement décent comprend le gros œuvre en bon état, protection contre les infiltrations, branchement électricité, chauffage aux normes, coin toilettes.... (Décret n°2002-120 du 30 janvier 2002).

Les personnes pouvant saisir la commission de médiation (une par département*) sont, **à compter de décembre 2008 :**

- Les personnes sans domicile fixe
- Les personnes sous le coup d'une expulsion et sans perspective de relogement
- Les personnes hébergées temporairement
- Les personnes logées dans des locaux à caractère insalubre ou dangereux.
- Les familles avec enfants mineurs logés dans un logement indécemment occupé.
- Les personnes présentant un handicap (ou ayant à charge une personne souffrant d'un handicap) et dont l'appartement ou la maison ne serait pas considéré comme décent.

La commission désigne les demandes prioritaires et examine aussi les demandes de personnes souhaitant aller dans une structure adaptée (foyer d'accueil, résidence sociale...).



Au 1er janvier 2012, le droit au logement opposable devrait s'étendre à toute personne ayant accès au logement social et dont la requête de logement aura été laissée sans réponse.

La commission se prononcera au plus tard 3 mois (6 mois pour les villes de plus de 300 000 habitants) après la délivrance d'un accusé de réception du recours

Si la commission de médiation reconnaît le caractère prioritaire et urgent de votre demande de relogement, elle précisera les caractéristiques du logement à vous attribuer.

Si au bout de 3 mois (6 mois pour les villes de plus de 300 000 habitants), vous n'avez pas reçu d'offre de relogement de la part d'un bailleur auquel le préfet aura demandé de vous loger, vous pouvez introduire un recours contentieux dans un délai maximum de 4 mois devant le tribunal administratif.

Le président du tribunal administratif ou le magistrat qu'il désigne statuera en urgence (dans les 2 mois) à compter du dépôt du recours contentieux.

Vous pouvez vous faire assister dans vos démarches par le Centre Communal d'Action Sociale de votre commune ou retirer un dossier à la mairie ou la préfecture.

ATTENTION : Avant de saisir la commission de médiation, utilisez tout les autres recours possibles : Services sociaux, Services hygiène et santé de votre commune, la DDASS (contrôle d'insalubrité, logement non décent).

* COMMISSION DE MEDIATION DU VAL D'OISE
BP 10232
95025 CERGY PONTOISE

LOGEMENT SOCIAL : COMMENT L'OBTENIR ?

Vous devez retirer un dossier à remplir au service logement de votre mairie.

ATTENTION : bien spécifier que vous désirez un logement adapté pour personnes en situation de handicap. Fournir la photocopie de la carte d'invalidité avec station debout pénible.

Vous pouvez aussi faire des demandes de logement hors du Val d'Oise. Si vous êtes salarié dans le privé et que votre entreprise a plus de 10 salariés vous pouvez demander au service social de vous aider dans le cadre du 1% logement. Cela vous donne une chance supplémentaire. Votre inscription mairie reste toujours valable.

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

Etat civil

La carte nationale d'identité ou la carte de séjour ou le livret de famille

Pour les couples divorcés : le jugement de divorce

Pour les couples séparés : l'ordonnance de non conciliation

Domicile

Si vous êtes hébergé : un certificat d'hébergement d'une association ou la pièce d'identité

et les 3 dernières quittances de loyers de la personne qui vous héberge

Si ce n'est pas votre 1ère demande de logement : 3 dernières quittances de loyer

Ressources

Selon votre situation :

Les 3 derniers bulletins de salaires ou la notification de Pôle Emploi et le justificatif de versement ou la notification du RSA

En cas d'arrêt maladie ou de congés maternité : attestation du versement des indemnités journalières de la sécurité sociale.

Pour les retraités : 3 derniers justificatifs des caisses de retraites

Pour les allocataires de la CAF : dernier avis de paiement

Avis d'imposition ou non imposition + les revenus des personnes voulant habiter avec le demandeur

Certificat de scolarité

Après avoir rempli le dossier, le renvoyer à la mairie.

Un numéro départemental unique vous sera envoyé par la préfecture. Il peut vous être réclamé par votre employeur pour le 1% logement

ATTENTION : Le numéro départemental unique et le renouvellement de la demande de logement sont valables 1an

Il est important de renouveler votre demande pour ne pas être radié et de réactualiser votre situation familiale car si une proposition de logement vous est faite, le bailleur se rapporte aux informations fournies

Si une proposition de logement vous est faite, le service logement vous enverra un bon de visite. Si vous acceptez la proposition, votre dossier sera transmis à la commission d'attribution.

Si vous refusez 3 propositions, il vous sera plus difficile ensuite d'avoir un logement

A la suite de la commission d'attribution la décision finale revient au bailleur.